

Pêche miraculeuse

Autor(en): **D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Puis, elle arrive dans la plaine:
Le fleuve y coule sans effort;
Il s'arrête et reprend haleine
Au pied des arbres de son bord.
Et, sous l'ombre de la ramée
Qui voile son onde calmée,
Il glisse... on dirait qu'il s'endort.
Vers l'horizon, brume de rêve,
Abîme à peine soupçonné,
Il glisse, glisse, enfin son cours s'achève:
La mer reprend le flot qu'elle a donné.

ENVOI

C'est l'image de notre vie:
Heureux le flot qui peut, sur la route suivie,
Garder jusqu'au seuil de l'éternité
Sa limpidité!

T. RITTENER.

Pêche miraculeuse.

Les journaux signalaient dernièrement la présence à Lausanne de *Jerome K. Jerome*, le célèbre humoriste anglais. L'un de nos lecteurs nous envoie à ce propos une traduction libre d'un des plus amusants morceaux du livre, amusant entre tous, *Three Men in a Boat* (*Trois hommes en bateau*).

Nous étions entrés, Georges et moi, dans la salle à boire d'une petite auberge au bord de l'eau. Un vieux bonhomme, fumant une longue pipe en terre, s'y trouvait seul, et nous échangeâmes avec lui quelques banalités. Il nous dit qu'il faisait beau temps, nous répondimes qu'il avait fait bien beau la veille, et il fut convenu, d'un commun accord, qu'il ferait beau sans doute le lendemain. Georges ajouta que les récoltes avaient bonne apparence. Il ressortit encore de la conversation que Georges et moi étions étrangers à la localité, puis il y eut un silence, pendant lequel nos regards se mirent à errer autour de la salle. Ils s'arrêtèrent bientôt sur une truite énorme, que renfermait une caisse en verre accrochée au mur, au-dessus de la cheminée. Elle me fascinait presque, cette truite, si grosse que j'avais cru d'abord voir une morue.

« Un beau poisson », remarqua le bonhomme, en voyant ce qui nous préoccupait. « Peu ordinaire », répliquai-je à peine. Georges se montra curieux de savoir le poids.

— Dix-huit livres six onces, répondit notre homme en se levant pour sortir. Oui, continuait-il en décrochant son pardessus, il y aura de cela seize ans, jour pour jour, le 3 du mois prochain, que je l'ai prise. Je l'ai pêchée au véron, droit au-dessous du pont. On l'avait vue dans ces parages et je m'étais dit qu'elle ne m'échapperait pas. On ne voit plus guère de si gros poissons par ici aujourd'hui. Bonsoir, Messieurs, bonsoir.

Il sortit, nous laissant seuls devant le phénomène. Nous en étions encore à l'admirer, lorsque parut le messager local, un pot de bière à la main. Il se met aussi à regarder le poisson.

— Un beau morceau de truite, fit Georges en s'adressant à lui.

— Ah! vous pouvez bien dire cela, Monsieur, répliqua-t-il en aspirant une gorgée. Vous n'êtes peut-être pas par ici lorsque ce poisson a été pris?

Nous répondimes que non, étant simplement de passage dans la localité.

— C'est clair, comment auriez-vous pu être ici; il y a environ cinq ans que j'ai pêché cette truite.

— Comment! m'écriai-je, c'est vous qui...

— Oui, Monsieur, affirma mon ingénieux interlocuteur. C'était droit au-dessous de l'écluse — ou du moins de ce qui était alors l'écluse — un vendredi après-midi. Et le curieux de l'af-

faire, c'est que je n'avais pour appât qu'une simple mouche. J'étais venu pêcher le brochet, bien loin de penser à une truite et, quand j'ai vu ce colosse au bout de ma ligne, vraiment, je n'en revenais pas. Eh! bien oui, c'est ainsi. Elle pesait vingt-six livres. Bonsoir, Messieurs, bonsoir.

Un troisième client, entré peu après, nous expliqua comment il avait pris la truite un jour, de grand matin, en pêchant à l'ablette.

Nous vîmes ensuite paraître un homme d'âge moyen, personnage d'air solennel et sot. Il prit son siège près de la fenêtre et personne ne dit plus mot.

Georges, cependant, se tournant à la fin vers lui:

— Monsieur, lui dit-il, veuillez excuser notre importunité; mais mon ami et moi, tout à fait étrangers en ce lieu, nous vous serions extrêmement obligés si vous vouliez bien nous raconter comment vous avez pris la truite que voilà.

— Mais comment donc savez-vous que c'est moi qui l'ai prise? répliqua-t-il, extrêmement surpris.

Nous répondimes que nous ne pouvions dire comment cela se faisait, mais que, d'une manière ou d'une autre, l'idée nous était venue que ce devait être lui.

— En vérité, voilà qui est étrange, reprit le solennel personnage. Savez-vous, Messieurs, que vous êtes tombés juste; c'est bien moi qui ai pris ce poisson. Mais que vous l'ayez deviné, voilà qui passe l'imagination. Vrai, c'est une chose remarquable, bien remarquable.

Il continua, disant qu'il avait mis plus d'une demi-heure à tirer le poisson hors de l'eau et que même il y avait cassé sa ligne. Rentré chez lui, on avait pesé la truite, et la balance, soigneusement vérifiée, avait accusé trente-quatre livres.

Après son départ, entra enfin l'aubergiste lui-même, à qui nous racontâmes les diverses histoires qu'on venait de nous faire, ce qui l'amusa immensément. Nous riions tous de bon cœur.

« Elle est bien bonne! disait le brave homme en se tenant les côtes. Voyez-vous James Bates, Joe Muggles, et M. Jones, et le vieux Billy, se vantant tous d'avoir pris la même truite! Avec ça que c'est bien eux qui m'en auraient fait cadeau, s'ils l'avaient réellement prise. Ah! oui, ils sont bien gens à faire cela! »

Et il riait, il riait.

Il nous apprit enfin l'histoire vraie du merveilleux poisson. C'est lui-même qui l'avait pris, bien des années auparavant, alors qu'il était encore un tout jeune garçon. Il n'y avait eu de sa part ni artifice, ni grande habileté: simplement cette chance inexplicable du gamin qui fait l'école buissonnière par une belle après-midi et à qui il suffit de suspendre à un arbre un bout de ficelle pour faire une pêche miraculeuse.

Cette truite, continua l'aubergiste, lui avait épargné la rossée qui l'attendait à la maison, le maître d'école lui-même ayant déclaré qu'une si belle capture valait bien à elle seule les parties aliquotes et la règle de trois réunies.

On l'appela à ce moment hors de la salle, et nos regards retournèrent au poisson merveilleux; de plus en plus intéressés. Georges finit par monter sur une chaise pour voir de plus près. La chaise ayant vacillé, Georges voulut se raccrocher à la caisse, et patatras! celle-ci vint à bas, et Georges, et la chaise par-dessus.

— Il n'y a pas de mal, j'espère, m'écriai-je alarmé à la pensée que le poisson pouvait être endommagé.

— J'espère que non, fit Georges en se relevant avec précaution.

Mais il y avait du mal. La truite était en miettes sur le parquet.

Une truite empaillée ainsi réduite en miettes, c'était étrange.

Etrange en effet, s'il se fût agi réellement d'une truite. Mais ce n'était pas une truite.

C'était du plâtre de Paris.

Qui donc, après cela, ne voudra lire tout le volume de *Jerome K. Jerome*? D.

Tout simplement.

Un de nos amis veut bien nous transmettre l'inscription suivante, qu'il a relevée sur une des catelles du poêle de la salle à manger de l'Hôtel du Pont, à Moudon, portant la date de 1769:

PETER ROSSET

Fontenier de CHEIRES (balliage de Surpierre) demeurant au GRAND-ÉSSERT

a fait bâtir ce bâtiment et construire une fontaine devant et derrière, pour égayer dix pose de terre aride.

« ... pour égayer dix pose de terre aride »; n'est-ce pas délicieux? Et quel sujet de méditation pour nos grands bâtisseurs d'aujourd'hui.

Oraison funèbre.

On nous écrit de...:

Samedi dernier, expirait dans notre village, à l'âge de quatre-vingts ans, un vieillard infirme, entretenu par la commune.

Les autorités communales s'étaient fait représenter à l'enterrement.

Au bord de la fosse, quelqu'un prit la parole pour adresser un dernier adieu au pauvre vieux.

Le malheureux orateur, atteint de la grippe, — qui donc y a échappé? — était à tout instant obligé de s'interrompre, pour donner essor à de violents accès de toux.

« Nous remettons à la terre, dit-il enfin, ce qui a été tiré de la terre, mais combien n'est-il pas regrettable que... »

Ici, un accès de toux plus violent encore et plus prolongé que les précédents l'arrêta de nouveau.

Alors, un des assistants qui attendait impatiemment la collation promise par les autorités, au retour du cimetière, s'écria, pour couper court: « ... que... que ne pouesses pas venir bairé on verro avoué no! » G.

Aô prêdzo, lè z'autro iadzo.

Dào temps dâi Bernois, lè dzeins étiont menâ à la badietta po tot cein qu'èin étâi dâo prêdzo et dè la religion; y'avâi on prêdzo su senanna: lo dèdzâo et dou la demeindze, ion lo' matin et on outro la vèpra, que n'ètai don pas question d'allâ quartettâ lo matin pè lo cabaret, ni djuî âi guelhîs lo tantour. Kâ lè menistres dèvéssant teni on rôle io marquâvant ti cliiâo que manquâvant lo prêdzo et cliiâo que l'aviont chaotâ duès demeindzes dè fila étiont citâ dèvant lo consistoire io on lâo z'administrâvè onna bouna semonce et se, par hazâ, lè gaillâ fasiont recidive, recédiont, na pas 'na bramâre, mâ on lè fourravè à l'hostiau po dou-trai dzo.

Allâ-lâi vai ora, po fèrè respèttâ dinse la demeindze! N'y a qu'à resonzi à cliiâ pourra lo po fèrè cliioure lè pintes et lè bouteqûs, coumeint dianstro l'a veri ein fortsettès!

Pu n'est pas tot: dein ce temps, lè menistres interrogeâvant lè dzeins du la chëra, tot coumeint lo régent à l'écoula, et, po allâ âo prêdzo, s'agessâ pas d'ètrè vetu ein chandrou, ni dè l'âi allâ ein mandzes et tot dépatolliu, kâ lè vilhès lois dâo consistoire desant que faillâi ètrè revous avoué dâi z' « habits dècents »; n'ètai assebin pas permet d'avâi avoué sé onna canna âobin on chaton, on ne